

Vivre à Lacanau-Océan

Le journal des résidents et estivants

N° 79 - AVRIL 2006

«Le temps a laissé son manteau
De vent de froidure et de pluie
Et s'est vêtu de broderie,
De soleil luisant, clair et beau».



«Quand nous en serons au temps des cerises,
Et gai rossignol et merle moqueur
Seront tous en fête».





Photos F. Lechat

Editorial

922 tel est le nombre d'adhérents et de souscripteurs qui nous ont fait confiance au cours de l'année 2005. L'article «Des chiffres... et des mots» et le bilan présenté dans le rapport financier de notre trésorier Bernard Thévenot, (cf pages 3 à 6) illustrent parfaitement cette donnée.

«NEUF SANG, 22 VOILA L'APLO !» ai-je envie de m'écrier et d'écrire, imitant ainsi les nombreux titres humoristiques du Canard Enchaîné.

«Neuf sang» ?

Oui, depuis l'entrée dans ce XXI^e siècle, la structure sociale des populations adhérentes à l'Aplo se modifie. La mise en place d'un fichier informatique très précis nous a permis de constater ces mutations. Il est vrai que les motivations qui animaient nos prédécesseurs ne sont plus les nôtres. Si globalement elles sont de même essence – il s'agissait à l'origine de construire et d'aménager la nouvelle station – aujourd'hui, nos actions sont plus portées vers la protection et l'aménagement de l'environnement, vers les conditions de vie au quotidien : circulation, stationnement, lutte contre les nuisances diverses ; vers les relations avec les autorités territoriales pour qu'elles prennent en compte nos revendications. Comme maintes de ses consœurs canaulaises, notre association porte une vigilante attention aux problèmes d'actualité. Citons par exemple le sort de la villa Plaisance et de l'hôtel de l'Étoile d'Argent, la réhabilitation de l'emplacement du CMS du Moutchic, le suivi des structures administratives que sont le Contrat de station et le

récent Médoc Océan. En un mot, tous ces sujets qui nous interpellent, qui vous intéressent tant leurs solutions font partie du cadre de vie dans lequel nous évoluons et dans lequel nos héritiers se fonderont. Tâche immense, exaltante. Vis sans fin.

Au fur et à mesure que s'écoulent les années, de nouveaux administrateurs nous rejoignent, compensant départs ou démissions. Ces renouvellements apportent du sang neuf favorable aux idées novatrices, aux élans enthousiastes, aux jugements pertinents, aux actions dynamiques. Je ne peux que réitérer notre demande formulée chaque année à la même époque, à savoir accueillir au sein du conseil d'administration, des candidat(e)s souhaitant offrir leur concours et apporter leur expérience personnelle et professionnelle.

«22, voilà l'Aplo !»

Cette formule pastichant une non moins célèbre expression populaire prouve combien nous entendons poursuivre avec obstination l'œuvre entreprise par nos prédécesseurs. Rien de nouveau sous le soleil de Lacanau. L'Aplo, plus qu'hier et bien moins que demain, continuera d'être l'œil vigilant, l'oreille attentive et par le canal de son périodique trimestriel *Vivre à Lacanau-Océan*, la parole précise des résidents et des estivants qui lui font confiance. Ne sommes-nous pas, nous administrateurs de l'Aplo, selon la réflexion d'un philosophe éclairé, «des nains juchés sur les épaules des géants qui nous ont précédés ? Et c'est donc pour cela que nous voyons plus loin».

JP MÉNARD, Président



Sommaire

Vie associative 2-6



En vrac 7



Le dossier 8-10



Lacanau au présent 11-13



Des chiffres et des... mots !

L'Aplo accueillait 915 adhérents et souscripteurs au 31 décembre 2004.

L'Aplo accueille 922 adhérents et souscripteurs au 31 décembre 2005.

Ces chiffres montrent une légère progression mais surtout une grande stabilité de nos effectifs.

La formule «L'Aplo baisse», diffusée ici et là par certains et accompagnée d'un sourire narquois, est nulle et non avenue. Il faudra donc encore et toujours compter sur la vitalité de l'Aplo.

Soyons plus précis. 80 adhérents et souscripteurs nous ont quittés au cours de l'année 2005. Très variés sont les motifs de ces départs.

Tout d'abord, nous avons constaté que près de 50 % de ces départs sont ceux d'adhérents qui ont quitté Lacanau pour avoir vendu, qui sa villa, qui son appartement. Ce «turn over» fait d'ailleurs partie de la vie économique canaulaise ; heureusement pour les nombreuses agences immobilières qui sont là pour en témoigner. Si la plupart de ces propriétaires partent sans laisser d'adresse, quelques-uns cependant ont la délicatesse d'envoyer un petit mot, certains, remerciant pour les actions entreprises, d'autres, plus rarement il est vrai, communiquant les coordonnées de leur successeur.

Ensuite il faut décompter ceux qui, par étourderie, lassitude, déception aussi, ne renouvellent pas leur adhésion. A ceux-là s'ajoutent, hélas, les décès qui sont plus nombreux que l'on ne pense ; l'Aplo, héritière en 1980 de l'ex-Syndicat des propriétaires, compte encore heureusement parmi ses membres de très anciens Canaulais.

Enfin, l'année passée, l'Aplo eut à subir une campagne dissimulée, forme de «bannissement» sournois ; certes, faible audience de ce mouvement de mauvaise humeur, mais climat délétère et forcément préjudiciable. Encore une fois la sempiternelle formule d'actualité «on ne peut pas plaire à tout le monde» accompagne toute action collective.

Mais heureusement à ces 80 départs a succédé l'inscription de 87 nouveaux arrivants que l'Aplo accueille chaleureusement avec le souci de les fidéliser.

Et en ce début d'année nouvelle, l'Aplo est d'autant plus sereine qu'au 1^{er} janvier 2006, 15 nouveaux venus dont 3 annonceurs ont frappé à sa porte et ont versé leur première adhésion avant même que ne soit diffusé le nouveau bulletin d'adhésion 2006.

Un encouragement à poursuivre la mission que nous ont confiée nos prédécesseurs.



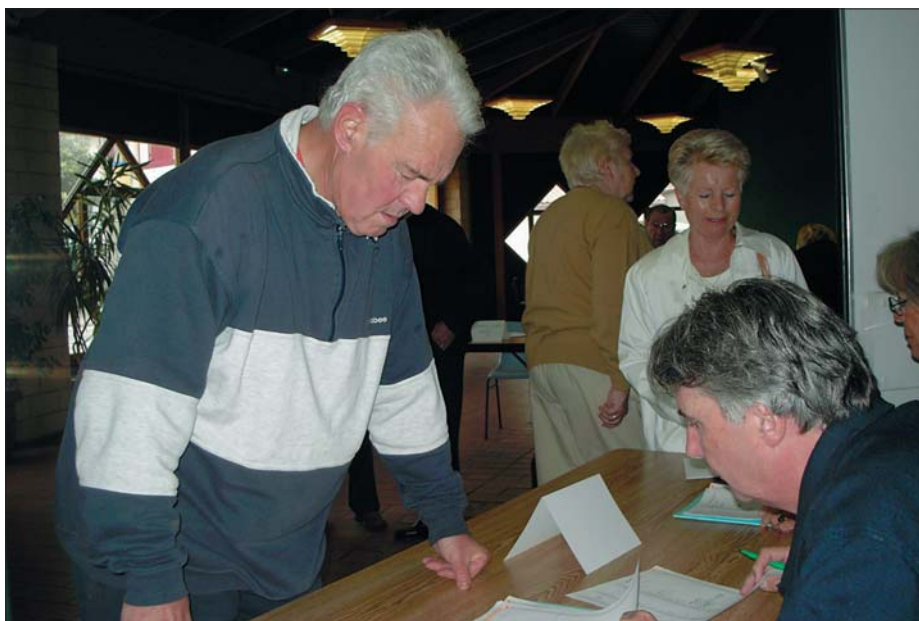
Clin d'œil du trésorier

Si furtif est ce clin d'œil, c'est que je serai plus attentif au cours de la matinée du lundi de Pâques 17 avril 2006, jour de notre assemblée générale annuelle, à vous apporter toutes les précisions financières concernant l'année 2005. En revanche, je profite de la circonstance qui m'est offerte par l'intermédiaire de cette rubrique habituelle, pour vous rappeler que le versement de votre cotisation annuelle et le paiement de votre abonnement à notre périodique sont ma préoccupation majeure. Sans cesse je rappellerai que notre indépendance a un coût : votre diligence à vous mettre à jour au plus vite avec notre trésorerie. Merci à tous ceux qui depuis début janvier 2006 ont acquitté leur cotisation et/ou leur abonnement. Et merci maintenant à tous ceux qui, dès lecture de cet appel, répondront rapidement et favorablement à cette demande.

Mais, je ne puis vous quitter sans évoquer la situation de la trésorerie de notre souscription publique lancée il y a moins d'un an pour financer la réalisation et l'édification de la statue du «Matelot» lors de la journée du dimanche 9 juillet prochain (cf. VLO précédent n° 78). Certes, je ne suis pas inquiet, car à ce jour plus de la moitié des frais est assurée ; il n'empêche que je n'hésite pas à solliciter à nouveau votre générosité, tout petit complément étant le bienvenu pour assurer l'équilibre de ce chapitre comptable spécifique et extraordinaire. Par avance, je vous remercie de la confiance que vous me témoignez et je vous attends avec plaisir à notre Assemblée générale.

Bien à vous.

Bernard Thévenot



Accueil de nos adhérents à l'Assemblée générale de 2005



Assemblée générale 2006

Ordre du jour

Assemblée générale du lundi 17 avril 2006

Notre Assemblée générale annuelle se tiendra donc dans la salle l'Escoure (salle polyvalente de Lacanau-Océan) le lundi 17 avril 2006 à 9 h 30 avec l'ordre du jour suivant :

Dès 9 heures : Accueil des participants, décompte des présents et vérification des pouvoirs.

Opérations statutaires à partir de 9 heures 30

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 mai 2005 (cf. VLO n° 76).

Rapport moral. Rapport d'activité. Rapport financier.

Présentation du budget prévisionnel.

Vote pour le renouvellement du tiers sortant et élection de nouveaux membres au conseil d'administration.

Additif aux statuts : notion de quorum⁽¹⁾

Diaporama sur le centenaire.

Dialogue et débat avec les adhérents et les invités.

Élections au conseil d'administration

Consulter notre précédent VLO N° 78 de janvier 2006.

Le Conseil d'administration de l'Association des propriétaires de Lacanau-Océan accueille au «maximum» 21 membres. Les articles 6 et 7 des statuts de l'Aplô réglementent l'élection de ses membres et son mode de fonctionnement.

Chaque année, l'AG doit se prononcer d'une part sur la réélection des membres appartenant «au tiers sortant», d'autre part sur l'élection des nouveaux candidats qui auront fait acte de candidature au plus tard **21 jours avant le lundi 17 avril soit le lundi 27 mars par lettre postale, le cachet de la Poste faisant foi. Candidats, merci de respecter cette démarche dans les délais impartis.**

Pour information, sachez que ce conseil ne compte actuellement que 18 membres sur 21 dont six appartiennent au «tiers sortant». Le prochain conseil d'administration pourra donc

accueillir au moins trois nouvelles candidatures. N'hésitez pas à venir vous informer à notre local.

Ne peuvent participer au vote que les adhérents à jour de leur cotisation pour l'année 2006. (Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006).

Pour faciliter les opérations de décompte des présents, prière de bien vouloir, autant que possible, vous acquitter avant l'Assemblée générale de cette cotisation 2006.

Et si vous ne pouvez assister à nos débats, faites-nous parvenir votre pouvoir dans les meilleurs délais. Merci.

⁽¹⁾ Par suite du manque de précision actuelle sur la définition du quorum, le Bureau de l'Aplô soumet à votre vote l'additif suivant :

«LAG de l'Aplô peut valablement délibérer dès lors que le quart des membres présents et représentés, à jour de leur cotisation dans l'année civile en cours, est confirmé lors de la vérification des actes de présence et celle des pouvoirs».

Rapports moral et d'activité

Assemblée générale du lundi de Pâques 17 avril 2006

Rédiger ces rapports moral et d'activité est non seulement une démarche statutaire, mais un moment privilégié au cours duquel tout président d'association se remémore les principaux événements qui ont jalonné au cours des douze mois écoulés la vie de son association. Je me prête d'autant plus aisément à cette tâche annuelle que ces actes officiels permettent alors de porter des jugements plus réfléchis, plus sereins, plus posés sur ce très proche passé.

Rapport moral

Dès mai 2005, les absences volontaires et soudaines du maire et de son premier adjoint à notre précédente assemblée générale eurent une influence assurément négative sur nos relations avec les autorités territoriales. Des rumeurs aussi contradictoires que fantaisistes ont alors circulé. Les courriers de M. le Maire et de son premier adjoint lus lors de notre assemblée générale du 1^{er} mai 2005 et publiés dans le VLO n° 76 de juin 2005

ont en effet suscité plusieurs interprétations plus ou moins sympathiques pour leurs auteurs et le président que je suis. Refusant toujours de polémiquer, je me contenterai aujourd'hui de vous préciser que je ne suis pas le premier président à qui telle mésaventure arrive. L'Aplô possède dans ses archives des documents qui relatent de telles situations discordantes. Ce n'est pas pour rien que dès 1906 fut créé un Comité de défense des intérêts des habitants de Lacanau-Océan auquel succédèrent, au cours de décennies suivantes, syndicats et associations de

défense des propriétaires et des résidents de cette nouvelle station océane⁽¹⁾. Chacun de ces organismes vécu des relations plus souvent conflictuelles que consensuelles avec les élus locaux. Ainsi, telle année, c'est un maire, M. Gérard Marian, qui prend son chapeau et quitte l'assemblée. Quant aux absences, en mai 2005, du premier magistrat et du premier adjoint lequel, quand il était lui-même président de l'Aplo, eut à subir en avril 2000 la même attitude du maire de l'époque, elles ne sont qu'une péripétie parmi toutes celles qui appartiennent maintenant à l'Histoire de l'Aplo. La lecture de ces documents d'archives témoigne que ces conflits d'intérêts ont finalement contribué à l'essor et à l'évolution de cette station de la côte atlantique. N'est-ce pas là l'essentiel ? Quant à la démocratie, n'est-elle point plus solide et plus efficace quand elle peut supporter un plus grand nombre de dialogues contradictoires ?

Sans pour autant renier son attitude d'observateur vigilant, de rapporteur objectif, de promoteur de projets raisonnables, l'Aplo, après une période de flottement, a adopté une stratégie de modération l'expliquant soit de vive voix, soit par le canal de son périodique *Vivre à Lacanau-Océan*. Ne tirai-je point l'un de mes précédents éditoriaux : «**Restons sereins**» ? (cf. VLO n° 77, octobre 2005). Cette attitude pondérée nous a valu néanmoins l'opprobre de quelques-uns, mais en revanche n'a pas découragé les 922 adhérents et souscripteurs qui nous ont fait confiance au cours de ces douze derniers mois.

Sans pour autant minimiser les réalisations et les progrès constatés ici et là, l'Aplo poursuivra sans faiblir ce pour quoi elle existe, à savoir : défendre les intérêts des résidents et des estivants, participer à la protection du patrimoine et de l'environnement, dénoncer le manque de dialogue, les erreurs et les errements. Bref, l'Aplo d'aujourd'hui, pour ne pas trahir les dires, faits et gestes des administrateurs d'hier, continuera, j'en suis persuadé, avec moi ou sans moi (il vous appartiendra d'en décider) de participer à chaque fois que faire se peut à l'aménagement du Lacanau-Océan de ce XXI^e siècle.

Rapport d'activité

Notre périodique : «Vivre à Lacanau-Océan»

Incontestablement, il est notre «force de frappe». Lu par près de trois mille Canaulais, résidents permanents ou estivants momentanés (enquête du 1^{er}

trimestre 2005, in VLO n° 76, juin 2005), son fond, sa forme et sa présentation font l'objet de soins tout particuliers. Certes j'assume la direction de sa publication ; cependant, quoique pensent certains, ce journal trimestriel est le fruit d'un travail collectif. Deux à trois comités de lecture se réunissent pour travailler à son élaboration définitive.

A chaque réunion, sont examinés avec attention tous les articles en gestation, chaque participant apportant son avis, rectifiant une maladresse, modifiant une expression, corrigeant une faute. La mise en place de l'iconographie fait l'objet de soins tout particuliers et parfois les choix sont difficiles. Le conseil d'administration, tenu informé, énonce aussi son avis. Chaque journal qui paraît est donc bien une œuvre commune. Comme vous avez pu le constater, régulière est sa parution, soignée sa présentation, riche et variée son illustration. Notre credo : que le périodique suivant soit toujours plus précis, plus complet, plus explicite, plus réussi que le précédent afin que chaque lecteur y trouve matière à satisfaire son intérêt, à compléter ses connaissances, à actualiser son information. ***Dois-je rappeler que nous sommes très demandeurs d'anecdotes, d'encarts, de courriers, voire de photographies pour alimenter les rubriques. Selon la volonté de chaque participant, anonymat ou non garanti.***

Le centenaire de Lacanau-Océan et la participation de l'Aplo

Ou la restauration et l'édification de la «statue du matelot» au faite de la tour d'une des plus anciennes villas de Lacanau-Océan. (Cf. les VLO précédents).

Il était impensable qu'une association aussi ancienne que la nôtre, héritière de tous ces syndicats et associations de défense des intérêts des habitants de Lacanau-Océan fût absente des festivités d'une telle manifestation locale.

C'est pourquoi, la gestion de la souscription publique (cf. le rapport financier) se doubla d'une campagne d'information et de collecte à laquelle s'ajoutèrent les mille et une démarches et autorisations administratives, légales, officielles à solliciter obligatoirement. Contrat rempli. ***Seul le financement mériterait un «petit coup de pouce» supplémentaire pour que la fête fût complète le jour de cette inauguration prévue, je le rappelle, le***



dimanche 9 juillet 2006, square Elie Souleyreau à 11 heures.

Nos activités statutaires

Nos activités obéissent à des règles statutaires précises que nous respectons. A savoir : séances du conseil d'administration (au moins une par trimestre), séances précédées chacune d'une réunion de la commission permanente. Quant aux sujets développés dans les quatre derniers VLO parus, ils ne manquent pas.

Voici succinctement rappelés quelques différents points traités au cours des cinq derniers conseils d'administration : ceux du 6 mai, du 27 mai, du 9 septembre, du 10 novembre 2005 ; puis celui du 24 février 2006.

Élection des membres du Bureau, de la Commission permanente, du Comité de lecture ; lancement et gestion de la souscription ; organisation de la fête du 21 août : 25^e anniversaire de l'Aplo. Celle-ci fut incontestablement une réussite ; relire le commentaire paru dans le VLO n° 77 d'octobre. Préparation de l'été 2005 ; présence sur le marché estival du mercredi ; réflexion sur les contacts à engager avec les élus en fonction de l'attitude du maire et celle de son premier adjoint. Bilan de nos activités estivales ; quid du devenir de Plaisance et de l'Étoile d'Argent ? Point sur la campagne d'adhésions, sur la souscription «le Matelot», sur les finances. Notre participation aux festivités du centenaire ; l'organisation de l'assemblée générale d'avril 2006 ; examen des candidatures au conseil d'administration, etc.

Réflexion permanente sur les grands projets engagés ou encore en suspens.

Je me contenterai de les rappeler tant ceux-là font régulièrement l'objet d'articles publiés dans les différents VLO :

⁽¹⁾ In ouvrage en préparation *Lacanau-Océan a cent ans* de René Magnon.

Bilan financier et adhésions

le devenir de la villa Plaisance, celui de l'Hôtel de l'Étoile d'Argent, du CMS au Moutchic. Quid du Contrat de station, de Médoc Océan ? La mise en place d'un plan général et pluriannuel de circulation, de stationnement et de restauration des chaussées et des trottoirs. L'état des allées Ortal, du front de mer, du boulevard de la plage. Les nuisances en tous genres, etc.

On aimerait tant que tous ces thèmes fissent l'objet de réunions de travail régulières et effectives avec les partenaires concernés. Attendons avec espoir et patience.

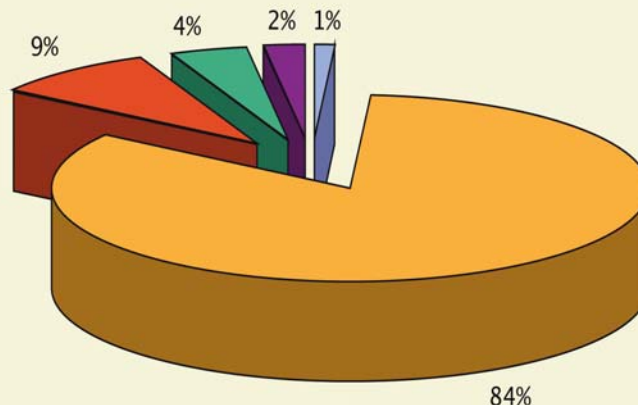
Nos contacts avec nos adhérents et nos abonnés

Dois-je rappeler combien nous sommes demandeurs de ces contacts ; qu'ils soient écrits, téléphoniques, par courriels, par fax.

Rappelons enfin que chaque samedi matin, des administrateurs de l'Aplô sont à votre disposition pour vous accueillir au local de l'Aplô, 14 rue Henri Seguin à Lacanau-Océan : l'hiver de 11 h à 12 h et l'été de 10 h à 12 h. N'hésitez donc pas à nous rendre visite pour nous apporter vos suggestions, vos questions ou discuter tout simplement de la vie de Lacanau-Océan.

JPM

BILAN DES ADHESIONS EN 2005 (Total 922)



■ Adhérents 9	■ Adhérents abonnés 773
■ Sympathisants abonnés 80	■ Adhésions participatives 40
■ Souscripteurs externes 20	

BILAN FINANCIER 2005 (en €)

RESSOURCES

■ Cotisations des membres	14 026,00
■ Cotisations participations	3 116,00
■ Souscription (Le Matelot)	3 516,00
■ Vente au numéro	44,00
■ Produits financiers	184,28
■ S/TOTAL	20 886,28
■ Fond de prévoyance (Déficit)	375,29

■ TOTAL 21 261,57

■ SOLDE CREDITEUR DES COMPTES

AFFECTATIONS

■ Achat de matériel	2 315,88
■ Locations	1 884,29
■ Entretien-Réparations	110,64
■ Documentation-Photos	228,00
■ Assurances	371,35
■ Fournitures de bureau	320,92
■ Publications	10 307,36
■ Affranchissements	2 363,08
■ Réceptions	1 075,06
■ Téléphone + EDF	248,00
■ Frais financiers	1,00
■ Divers	508,68
■ Charges exceptionnelles	1 527,31

■ TOTAL 21 261,57

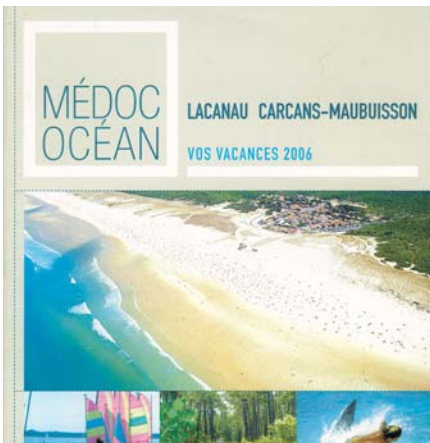
■ AU 31/12/2005 : 10 185,12 €

En vrac...

Médoc Océan

Souhaitons à cette structure «bi-communale» un avenir plus prometteur que son furtif prédécesseur, le MÉDOC BLEU, enfant mort-né des années 1990.

En fac-similé, la couverture de la première brochure éditée par cette nouvelle structure touristique-administrative, document disponible à l'Office de tourisme. «Fruit de la réflexion de deux communes à la fois si proches et complémentaires, ce document a été réalisé conjointement par les stations de Lacanau et de Carcans». D. Roy, Président de l'Office de tourisme de Lacanau.



Lecteurs de VLO à vos stylos !

À l'occasion du centenaire de Lacanau-Océan, l'Aplo organise un concours de «nouvelles» portant sur une anecdote romancée ayant trait à l'histoire passée ou présente de Lacanau. Chaque chronique ne devrait pas excéder une page de format A4. Les meilleurs articles feront alors l'objet d'une publication dans nos futurs VLO et leurs auteurs se verront offrir un abonnement gratuit d'un an à VLO.

Amis lecteurs, à vos plumes !

Photographes amateurs, à vos appareils

N'hésitez surtout pas à nous adresser vos clichés canaulais les plus significatifs lesquels pourraient alors illustrer des articles à paraître dans les mois à venir.

Amis photographes, à votre appareil !

Remarque : le Comité de lecture se réserve le droit de publier ou non ces écrits ou ces photographies. Anonymat ou non, garanti selon votre volonté.



L'artiste **F. Hanselmann, clone du matelot**



Comme «Plaisance», elle attend au CMS du Moutchic sa restauration

Emile Lacaze mérite mieux...



Photo S. Heudebert

*Avisss
à la
population !
Bientôt
les Festivités du
Centenaire !*



*Dernière minute :
est prévu un passage
de la patrouille de France*



Loin de nous l'idée d'empiéter sur les prérogatives du Comité des festivités du centenaire de Lacanau-Océan (CFCLO) présidé par M. Colonna d'Istria et sur celles du Comité histoire initié par notre ami René Magnon.

Nous nous contentons actuellement de communiquer à nos adhérents et à nos lecteurs le calendrier des festivités programmées. Grâce au dévouement et au travail intensif de nombreux bénévoles, ces festivités se présentent comme un événement majeur dans l'Histoire de cette station océane.

Vendredi 26 mai : honneur à l'US Navy qui fut présente en 1917 et 1918 plage du Moutchic sur l'étang de Lacanau. Exposition d'hydravions, démonstrations et baptêmes de l'air prévus. Lire dans le VLO n° 68, juillet 2003, «*Quand le drapeau américain flottait sur le Moutchic*». Cette aventure historique ne put vous être rapportée que grâce aux documents d'archives confiés par M. Gaitte, aujourd'hui Vice-président de l'Office de tourisme.

Samedi 10 et dimanche 11 juin : ouverture officielle des festivités : défi-



Le centenaire et les fest

lés, parades, animations musicales et un grandiose spectacle en soirée seront « un clin d'œil au passé ».

Samedi 17 juin : journée enfants.

Samedi 17 juin : remise des récompenses des concours poésie et peinture. En soirée, conférence «*l'océan de demain*».

Dimanche 9 juillet
sur une proposition
de l'Aplo,
inauguration
de la statue du Matelot.

La villa attend son «Matelot»





Édition de la Médaille du centenaire. La municipalité de Lacanau a tenu à honorer ce centenaire par la frappe d'une médaille commémorative en bronze en nombre d'exemplaires limité. C'est pourquoi, un livret résumant l'histoire de Lacanau-Océan, accompagné de la réplique en bronze de cette médaille, sera en vente tout au long des mois à venir.



Sans oublier **L'EXPOSITION PERMANENTE DU CENTENAIRE** «Lacanau-Océan, cent ans en images», salle l'Escoure.

«À événement exceptionnel, programme exceptionnel pour graver le souvenir du centenaire de Lacanau-Océan dans la mémoire de tous les amoureux de notre belle station balnéaire». (Lucien Colonna d'Istria, Président du Comité des festivités).

Dès que fut émise l'idée de commémorer le centenaire de Lacanau-Océan, l'Aplo, représentée au Comité des fêtes et au Comité histoire par son secrétaire Yves Tartas, encouragea toutes ces heureuses initiatives. Aussi ne peut-elle que **VIVEMENT** inciter ses adhérents et ses lecteurs à honorer de leur présence ces manifestations ludiques et à leur réserver le meilleur accueil.

Yves Tartas



Judi 20 juillet : concert «Los Nadau».

Mercredi 26 juillet : conférence relative au thème «forêt et chasse».

Samedi 5 et dimanche 6 août : temps fort de cette commémoration du centenaire et des festivités : au cours de ce week-end, animations originales, riches et variées tout au long des voies canaulaises.

Mardi 15 août : feu d'artifice historique.

Samedi 26 août : clôture des festivités.

Conjointement à ces animations, le Comité histoire a tenu à marquer cet événement contemporain par des empreintes historiques impérissables.

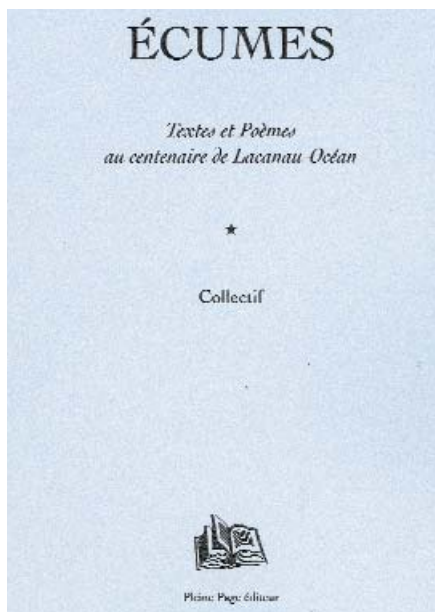
Publication d'un ouvrage de qualité. «Lacanau Océan a cent ans, 1906-2006». Son auteur, René Magnon, nous conduit avec sa minutie d'historien à travers les mille et un événements qui ont jalonné la création et l'évolution de cette station balnéaire.

Monument Pierre Ortal. Inauguré le 29 juin 1924, ce monument sera rénové et deux plaques commémoratives rappelleront d'une part, ce centième anniversaire et d'autre part, l'hommage dû à ce fondateur de la station.

Une fresque du centenaire peinte par l'artiste canaulais F. Hauselmann sur la façade nord de la salle l'Escoure, avenue de l'Europe, évoquera l'arrivée des «trains de plaisir» et des premiers voyageurs.

Cachet postal. les 5 et 6 août 2006, au départ de la poste de la station balnéaire, le courrier sera oblitéré par un cachet postal spécifique «centenaire». Avec la participation de l'amicale philatélique des postiers et télécommunicants d'Aquitaine.





Ecumes

Son concepteur, Francis Maugard, est un personnage haut en couleur. Canaulais d'adoption, hier surfer émérite, il est un artiste complet : écrivain, poète, peintre, sculpteur. Pierre d'Armanan dépeint ainsi son original ami : «*Eclat alabastrin⁽¹⁾ de sa peau, longs cheveux en boucles d'or sur sa redingote noire à la Misset, rehaussée par l'éclat d'un jabot blanc à dentelles*». Amoureux de l'environnement et du patrimoine canaulais dont il est un défenseur attentif, Francis Maugard sollicita au cours de l'été 2005 ses amis pour qu'ils lui fournissent des textes. Ce «*livre collectif doit accompagner le centenaire de Lacanau-Océan*» se plaît-il à répéter.

Parce que dans cet ouvrage collectif, certains poèmes nous interpellent, je pense à la réponse d'un auteur qui, interrogé sur le sens d'un passage de l'un de ses poèmes, répondit : «*Dieu et moi le savions quand il fut écrit, aujourd'hui Dieu seul le sait.*» Mais comme Beaudelaire le définit dans l'Albatros : «*Le poète est semblable au prince des nuées... Ses ailes de géant l'empêchent de marcher*». À chaque lecteur donc, et selon son tempérament lyrique, de s'approprier et de déguster ces poésies, «*aventures vers l'absolu*».

Les textes en prose émouvants, enchanteurs, divers dans leur fond et leur forme, riches d'informations, d'historiettes, de contes ou d'anecdotes, nous bercent sereinement accompagnés des murmures de la forêt, du chant des cigales, du rugissement de

Déjà lu pour vous

Amis lecteurs, deux ouvrages couronnent le centenaire de Lacanau-Océan, lesquels seront évidemment disponibles chez les libraires de Lacanau.

L'un est déjà paru. «*ECUMES*» (éditeur Pleine Page à Bordeaux). Recueil de textes et poèmes rassemblés par Francis Maugard auprès de cinquante-neuf auteurs, tous amis de ce dernier ; des inconditionnels de Lacanau, résidents permanents ou intermittents. Prix de vente de ce livre : 14 euros.

L'autre «*LACANAU-OCEAN A CENT ANS 1906-2006*», à paraître prochainement. Publié sous le patronage de la Ville de Lacanau, son auteur, René Magnon, ami de l'Aplo dont il assura quelques années le secrétariat, raconte la naissance et la croissance d'une ville sortie in extenso des sables dunaires : hier simple hameau de village, aujourd'hui station balnéaire réputée. Prix de vente de cet ouvrage : 25 euros.

Jean-Pierre Ménard

l'océan. «*Flux de souvenirs*» (Philippe Vercemer), ce livre permettra aux lecteurs d'y trouver leur part de rêve ou de réalité. «*Enfin le rêve est devenu réalité. Une ville est née, a grandi, a tracé de nouvelles routes, a découvert les libertés de la plage et de la forêt, a donné d'autres dimensions au rêve*», écrit M^{me} Michèle Malavallon-Graux dans son texte «*Flux, reflux*». Pour aiguïser votre appétit, avant de fermer ce livre, je vous invite à y lire et relire le joli conte enchanteur de Mireille Chauvière «*La petite cloche*». «*Ses notes devinrent si belles qu'un jour, les anges lui proposèrent de participer à leurs mélodies célestes*».

⁽¹⁾ Alabastrin : qui a l'apparence de l'albâtre.



Lacanau-Océan a cent ans 1906-2006

Ce livre est tout à la fois un livre d'histoire et d'histoireS ; un ouvrage de géographie et de sciences (naturelles et économiques) ; un livre d'art ; une période de vie humaine passionnante. En un mot, une encyclopédie.

Vous pourriez alors penser qu'un tel document sera rébarbatif à la lecture. Détrompez-vous ; c'est toute l'habileté et le talent de l'auteur qui, certes a voulu tout dire, mais qui a réussi à ce que ce *Lacanau-Océan a cent ans* se lise comme un roman. Car, lecteurs, vous aurez envie de tourner les pages pour connaître... la suite de cette **histoire extraordinaire**. Celle d'une dune de sable désertique, balayée par les vents océaniques et métamorphosée par la volonté et le travail des hommes en une agglomération

vivante. Histoire d'une station touristique qui doit sa renommée mondiale, non seulement à son environnement naturel exceptionnel valorisé par ses bâtisseurs, mais aussi à ce sport de glisse pratiqué intensivement dans le dernier tiers du XXe siècle : le SURF. Quant à l'iconographie, elle est si riche, si variée, si originale, si pleine d'imprévus, si artistiquement intégrée au texte que vous tenez aussi entre vos mains un livre d'images, une bande dessinée de qualité.

Assurément, une réussite. «*Pour un coup d'essai, c'est un coup de maître*». Heureux seront donc les Canaulais, résidents permanents ou estivants intermittents, qui posséderont dans leur bibliothèque personnelle un tel livre qui fera date dans cette «*geste*» contemporaine locale, ouvrage dont ils pourront consulter à loisir les chapitres comme l'abeille butine les fleurs.

Au rendez-vous des cyclistes



La piste cyclable nord (suite)

De notre ami, «Le flâneur canalais», qui alimente très souvent notre rubrique cyclotouriste, nous recevons le message suivant. Message que nous publions avec d'autant plus d'intérêt que le sujet traité interpelle tous les estivants et résidents qui utilisent régulièrement la bicyclette comme moyen de locomotion.

La réfection de la piste cyclable de Lacanau-Océan (cimetière) à Carcans-plage, dite piste de l'Alexandre, on la réclame et on l'espère depuis des années. Mais comme Sœur Anne ou l'Arlésienne... ? Air connu !

Certes, ici et là, on découvre quelques timides reprises cimentées, aux cotes à peine améliorées au regard de celles des premières pistes qui permirent aux résidents, dès 1936, d'enfourcher leur vélo pour aller récolter la gemme en forêt. Or aujourd'hui où le vélo de loisirs a remplacé la bicyclette utilitaire, il n'est pas saugrenu de réclamer que cette piste soit enfin mise aux normes actuelles, la nouvelle piste reliant Lacanau-ville à Lège montrant que, lorsqu'il existe une volonté politique, des travaux peuvent être entrepris.

Actuellement il n'est pas exagéré de dire que ce ne sont que rafistolages ayant la même efficacité que celle de «rustines sur une vieille chambre à air usée». Initiative qui donne bonne conscience aux décideurs, mais qui ne résout en rien le problème d'une circulation fluide, alternée et sécurisée. Il me semble qu'il vaudrait mieux investir une bonne fois pour toutes et réaliser

une réfection complète sur ce parcours d'une dizaine de kilomètres plutôt que de se contenter de remettre en état quelques tronçons partiels peu fiables et certainement onéreux.

Faute d'informations sur la date de début de ce futur chantier, ignorant

forestière tant attendue. J'ai tout de suite demandé le «Grand jeu», la boule de cristal, les tarots et le recours à Saint Frusquin. Après son entrée en transes, la pythonisse a fini par rendre son oracle. S'il lui était difficile d'arrêter une date sur le début de ces travaux sollicités (il aurait fallu qu'un élu

responsable m'accompagnât dans ma démarche), elle prédit aux futurs utilisateurs, petits et grands, maintes chutes dues à la dangerosité de cette liaison cyclable mal entretenue, chutes accompagnées pour certains de simples contusions, pour d'autres d'entorses douloureuses, de bras cassés. Sans oublier les agaçantes crevaisons, les échanges de horions et de «mots d'oiseaux» entre cyclistes irascibles, excédés par les refus d'une priorité, difficile à définir d'ailleurs. «Pas de quoi fouetter un chat» conclut philosophiquement cette pythie bordelaise.

Au nombre important de clients qui attendaient leur tour, j'en déduis que les prévisions de Madame Mirza ne devaient pas être toutes fantaisistes.

RG

Note de l'Aplo : on peut légitimement penser que les maires de Lacanau-Océan et de Carcans, réunis par un tout neuf «MEDOC Océan⁽¹⁾» auront à cœur, encouragés par

leur Office de tourisme respectif, de satisfaire cette revendication, laquelle ne pourra que faire gagner une étoile supplémentaire au tourisme de cette zone géographique.

⁽¹⁾ Consulter les VLO précédents dont celui de janvier 2006, page 6 « Un espoir est né ». Lire ci-dessous les extraits du courrier adressé aux maires et aux présidents des Offices de tourisme des deux communes concernées.



A quand la piste cyclable Lacanau-Océan - Carcans-plage ?

même s'il avait été seulement programmé, (reconnaissez, amis lecteurs, que nos élus sont fort avares d'informations), j'ai profité de ce qu'on était au début d'une nouvelle année pour aller consulter à Bordeaux Madame Mirza, célèbre voyante extra-lucide de la Place des Quinconces, afin de connaître ses prévisions pour l'année 2006, quant à l'avenir de cette liaison



Enquête d'opinion. N'hésitez pas à nous contacter pour faire connaître le fruit de votre réflexion.

Chaque année, plus nombreux sont les résidents et les estivants qui, empruntant leur vélo, slaloment au milieu des voitures dans une insécurité complète. À notre époque, où chacun se targue d'écologie, de respect de l'environnement, de lutte contre l'effet de serre, la bicyclette est «revenue» le moyen de transport le plus économique, le plus sain, le plus aisé. De plus en plus de municipalités réfléchissent pour favoriser la circulation des cyclistes sur leur territoire. Il nous a donc paru utile et opportun de solliciter nos lecteurs et leurs amis afin qu'ils fassent connaître leur point de vue sur ce sujet d'actualité.

À questions faciles, réponses faciles.

Pensez-vous que le vélo facilite les déplacements ? le stationnement ?

Êtes-vous partisan d'une politique locale favorisant ce moyen de transport ? Intra-muros ? Extra-muros ?

Êtes-vous favorable à l'extension de pistes cyclables, de parcours prioritaires ? À l'installation de parcs de stationnement spécifiques ?

Quelles mesures concrètes attendez-vous de nos élus pour qu'ils favorisent cette circulation des deux roues ?



Quelle place donner aux cyclistes de Lacanau-Océan ?

Vos propres réflexions et interrogations sur ce thème seront les bienvenues, tant le sujet est prolixe.

Collationnées, vos réponses feront l'objet d'un compte rendu rédigé par notre ami «le flâneur canaulais» et publié dans un prochain VLO.

Extraits des courriers adressés à MM. les Maires de Lacanau et de Carcans

(...) «La création du récent syndicat, le SIVU⁽¹⁾, sous l'appellation plus touristique de MÉDOC Océan, me conduit à attirer votre attention afin que dans le cadre de ses activités, ce syndicat entreprenne dans des délais raisonnables l'étude de cette liaison cyclable entre vos deux communes. Celle-là fait depuis fort longtemps l'objet de nombreux articles dans notre périodique Vivre à Lacanau-Océan⁽²⁾. Très nombreux sont nos lecteurs qui nous interpellent régulièrement, nous demandant d'intervenir auprès des élus locaux pour que la restauration de l'ancienne piste des résiniers, parallèle à l'océan, soit engagée. Actuellement, cette piste est jalonnée de tronçons fracassés, de parties en surplomb, de zones ensablées. Étroite, elle interdit tout croisement. Dangerosité garantie. Certes aux extrémités, on constate sur plusieurs centaines de mètres deux portions praticables mais ailleurs quel état ! La seule liaison actuelle pour les cyclistes se limite donc à celle offerte par la route forestière, véritable parcours du risque, notamment en période estivale, lorsque véhicules de livraisons et voitures de particuliers l'empruntent à vive allure, ignorant trop souvent la limitation de vitesse.

Ce que souhaitent donc les résidents locaux et les estivants, c'est une réfection complète de cette piste comme celle qui a été entreprise avec succès entre Lacanau-bourg et Lège sous l'égide du Conseil général de Gironde.

Au nom de tous ces utilisateurs, l'Aplo formule l'espoir que cette requête recueillera un écho favorable et vous adresse ses remerciements anticipés».

(1) SIVU= syndicat intercommunal à vocation unique pour le développement touristique.

(2) Cf. les VLO n°59 de mars 2001, n° 71 d'avril 2004, n° 78 de janvier 2006, n° 79 d'avril 2006 (à paraître).

à Monsieur le Vice-président du Conseil général de Gironde

(...) «Environ deux ans se sont écoulés depuis mon dernier courrier ayant pour objet le thème sus-cité. La création du SIVU local laisse espérer une solution satisfaisante pour les résidents et estivants de ces deux stations.

Aussi ai-je l'honneur de vous solliciter à nouveau pour que votre intervention auprès de vos collègues élus et administratifs permette enfin la réalisation de cette piste cyclable réclamée à grands cris depuis de nombreuses années. La récente ouverture de la piste Lacanau-Lège, en satisfaisant tous les cyclotouristes de la région, a relancé, tout au moins dans les esprits, le projet de liaison Lacanau-Océan / Carcans ».(...)

et à MM. les Présidents des Offices de tourisme

(...) «Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir étudier la requête adressée ce même jour à Messieurs les Maires de Lacanau et de Carcans. L'Aplo est persuadée que la réalisation d'une telle liaison cyclable apporterait au tourisme local une note supplémentaire fort appréciée par les résidents et les estivants et appréciable pour la notoriété des deux stations balnéaires. Elle formule le souhait que vous apportiez votre concours afin que ce vœu ne reste point lettre morte ».(...)

JPM, le vendredi 3 février 2006

La page pour nos lecteurs allemands

Madame R. Rogalski, administrateur de l'Aplo, est avocate de formation. Elle informe ses compatriotes amoureux de notre station, sur des structures administratives immobilières. Elle en profite pour les inciter à souscrire à notre campagne «édification de la statue du matelot».

Sie lieben Lacanau- Océan? Sie haben vielleicht sogar ein Haus hier oder kommen regelmäßig für Ihre Ferien her? Dann finden Sie in den künftigen Nummern von „Vivre à Lacanau- Océan“ eine Seite mit interessanten Neuigkeiten in unserer Muttersprache. Heute möchte ich Sie für zwei Themen interessieren:

1. Bitte, zeichnen Sie (noch mehr) Anteile für den „Petit Matelot“ !

Wir, die deutschen Touristen, lieben an Lacanau- Océan weniger seinen lärmigen Hauptstrand und die Menschenmassen in der Sommersaison, sondern die teilweise noch unberührte Natur ringsum und vom Ort selbst die alten Häuser und Villen aus der Gründerzeit. Wie Sie wissen, feiert Lacanau- Océan dieses Jahr sein hundertjähriges Bestehen und erinnert ab Juni diesen Jahres mit zahlreichen Veranstaltungen an seine einmalige Vergangenheit. Die A.P.L.O. hat im Mai 2005 beschlossen, anlässlich der Hundertjahr- Feier die Statue des „Petit Matelot“ wieder errichten zu lassen, und zwar auf dem Dach des Hauses, in dem Emile LACAZE, der Betreiber der alten Badehäuser am Strand, ein gleichnamiges Restaurant betrieb. Damals reisten die Badegäste noch mit der Eisenbahn in 3 1/2 Stunden von Bordeaux an, und kurz vor dem Einlaufen in den Bahnhof begrüßte sie der Matelot als Wahrzeichen des neu gegründeten Badeortes. Hergestellt wird die Statue von dem bekannten einheimischen Künstler Frédéric Hauselmann, der übrigens in Lacanau- Ville in seinem „Bateau Atelier“ sehr schöne und wertvolle Möbel und Einrichtungsgegenstände zur Schau stellt und verkauft. Ein Besuch lohnt sich!

Über die Hälfte des erforderlichen Betrages ist schon gezeichnet, und wir bitten Sie und Ihre Freunde, tatkräftig dazu beizutragen, dass bis zum 9. Juli 2006, wenn die Statue offiziell enthüllt wird, 100 % vorliegen. Der Mindestbetrag ist 7 Euros, aber nach oben sind keine Grenzen gesetzt. Sie können den

Betrag per Scheck an die Order der A.P.L.O. oder auch in bar mit dem unten abgedruckten Formular an die A.P.L.O., Mairie Annexe B.P.4, 33680 Lacanau- Océan senden oder auch in den Briefkasten der A.P.L.O. in der rue Henri Seguin in Lacanau- Océan werfen oder aber auf das Postbankkonto CCP Bdx 10 303 64 E überweisen.

Herr/Frau.....
 Adresse:.....

 zeichnet (erneut) einen Betrag von:
Euros
 Ort.....
 Datum.....
 Unterschrift:.....

2. Haben Sie das gewusst ???

Wir leben in einem vereinten Europa, haben keine Grenzen mehr untereinander und eine einheitliche Währung, aber die Harmonisierung der Rechtsordnungen schon der Gründungsländer Europas ist noch in weiter Ferne. Recht skurrile Konsequenzen hat dies aus deutscher Sicht für Grundeigentümer, die nicht die französische Staatsbürgerschaft besitzen, für den Fall ihres Todes: das Grundeigentum vererbt sich nicht etwa nach dem nationalen Recht der Erblasser, sondern nach dem Code Civil des alten Napoléon, der auch bei uns in Deutschland rechtliche Spuren in einigen Bundesländern hinterlassen hat, zum Beispiel die Einrichtung des Nur- Notariats statt des vorher üblichen Anwalts- Notariats. Praktisch will dies heißen: nach dem Code Civil werden gesetzliche Erben des verstorbenen Ehegatten nicht wie bei uns der überlebende Ehegatte und die Kinder, sondern **n u r** die Kinder, und der überlebende Ehegatte hat nur ein lebenslangliches Nießbrauchsrecht an dem Grundstück! Sie können diese unliebsamen Rechtsfolgen auch nicht durch Errichtung eines Testamentes umgehen; denn das französische Recht kennt insoweit keine Testierfreiheit; ein Testament, was der gesetzlichen Erbfolge zuwiderläuft, wäre hier unwirk-



sam. So schützt das französische Recht die Rechte der leiblichen Abkömmlinge, während unser deutsches Recht ein anderes Prinzip verfolgt: wir können testamentarisch bedenken, wen wir wollen, selbst die Sekretärin- Geliebte, das Testament ist wirksam, aber der Ehegatte und die leiblichen Abkömmlinge haben das gesetzliche Pflichtteilsrecht, also einen Geldanspruch in Höhe der Hälfte des gesetzlichen Erbteils gegen den Testamentserben.

Ich möchte Sie ausdrücklich darauf hinweisen, dass vielen deutschen Notaren diese Konsequenzen des internationalen Privatrechts unbekannt sind. Sie sollten sich also schon beim Kauf eines Grundstücks in Frankreich insoweit beraten lassen. Sehr unangenehm ist auch die Höhe der französischen Erbschaftsteuer, die bei nicht ganz nahen Verwandten 60% des Verkehrswertes beträgt, also praktisch zum Verkauf des ererbten Objektes zwingt.

Man sollte auch wissen, dass es hierzu-lande die Notare und nicht wie bei uns die Nachlassgerichte sind, die einen Erbschein aufgrund gesetzlicher Erbfolge oder Testamentes ausstellen und alle Ermittlungen über Nachlasswerte anstellen. Dass die Notarkosten ein Mehrfaches der Kosten betragen, die ein deutscher Notar für vergleichbare Transaktionen verlangen darf, haben Sie ja vielleicht schon selbst festgestellt. Eins steht fest: In meinem nächsten Leben werde ich Notar in Frankreich !!!

Ich grüße Sie herzlich und wünsche Ihnen trotz allem viel Freude in meinem geliebten Lacanau (seit 1967)

Ihre

Dr. Regina Rogalski

Rechtsanwältin und Notarin a. D.